

Compte-rendu Séminaire Agricole

15 mai 2024 - 15h30 à 18h
Foyer rural de Fourques

ORDRE DU JOUR

Le Séminaire Agricole a permis de réunir les agriculteurs exploitants du territoire, des élus de la Communauté de Communes et des personnes publiques associées en lien avec la thématique agricole. Plus de 200 agriculteurs exploitants du territoire ont été conviés par la Communauté de communes à cette rencontre, à laquelle une trentaine d'exploitants ont pu se mobiliser.

Cette réunion de concertation dédiée à l'agriculture sur le territoire avait pour objectif d'identifier les points saillants du diagnostic agricole du PLUi et de permettre un débat entre les acteurs de la profession.

Le séminaire s'est déroulé en quatre temps forts : intervention du Vice-Président à l'urbanisme de la CC des Aspres, présentation par Cittanova, atelier pratique (débat en groupes) et restitution collective des échanges.

DÉROULÉ DE LA SÉANCE

Le Vice-Président de la Communauté de Communes des Aspres introduit la séance. Il rappelle la place importante de l'agriculture pour le territoire et l'intérêt de l'élaboration d'un PLUi à l'échelle des Aspres.

Cittanova intervient avec une présentation en quatre temps :

- Les objectifs de l'élaboration du PLUi ;
- La place de l'agriculture dans un document d'urbanisme ;
- Les principaux éléments de diagnostic de l'activité agricole des Aspres ;
- Fonctionnement de l'atelier / des groupes de travail

Comment percevez-vous l'agriculture sur le territoire ? Quelles évolutions pourraient impacter l'activité ? Et au contraire quelles dynamiques soutiennent et pérennisent l'activité ?

Les thématiques et questions abordées par les groupes de travail sont les suivantes :

» Agriculture et paysages

- Quelle est la place de l'agriculture dans le grand paysage de la CC des Aspres ? Quelles sont les évolutions potentielles à horizon 10 ans ?
- Quels sont les éléments agricoles qui sont propres au territoire (bâti, implantation des parcelles, haies, petit patrimoine...)?

» Agriculture et attractivité

- Quelles sont les richesses locales propres au territoire en matière d'agriculture ?
- Quels sont les éléments qui peuvent impacter l'attractivité de nouveaux agriculteurs ?

» Agriculture et eau

- Comment est gérée la ressource en eau ? Et en particulier comment est gérée/ anticipée la raréfaction de la ressource ?

- Quelles évolutions de l'agriculture sont susceptibles d'émerger pour s'adapter aux sécheresses ?
Quelles pratiques peuvent subsister ?

» Agriculture et biodiversité

- Comment la biodiversité cohabite avec l'activité agricole et inversement ?
- Des initiatives d'agroécologie et/ou d'agroforesterie sont-elles envisageables / présentes ?

» Agriculture et vivre-ensemble

- Recense-t-on des difficultés de cohabitation entre l'agriculture et d'autres usages de l'espace ?
- En quoi l'agriculture participe-t-elle à l'animation du territoire (tourisme, saisonniers, vente à la ferme...) ? Des freins sont-ils perceptibles à ces activités connexes ? Si oui, lesquels ?
- Quelle place a l'agriculture de la CC des Aspres dans le système alimentaire local (circuits-courts, vente-directe, marché de producteurs...) ?

RESTITUTION DES ÉCHANGES

Les principaux échanges des groupes de travail ont été restitués de façon collective et sont retranscrits ci-dessous par thématique :

» Agriculture et paysages

- La diversité des cultures est caractéristique des paysages des Aspres et participe à son identité
- Les Caves Byrrh représentent un patrimoine bâti lié à l'agriculture phare
- Les canaux d'irrigation participent à structurer le paysage
- Les casots et bergeries sont des bâtis caractéristiques du territoire (mais des besoins de rénovation pour leur préservation)
- Le déploiement de centrales photovoltaïques et éoliennes risque de faire muter les paysages
- L'enfrichement des parcelles agricoles entraîne la fermeture des paysages et aggrave le risque incendie
- Le réinvestissement des caves coopératives représente un potentiel de revalorisation de bâtis liés à l'agriculture
- Haies et bocages rythment le paysage
- Des exploitations de taille variée
- Les paysages agricoles participent à l'attractivité du territoire : milieux ouverts et cheminements de randonnée

» Agriculture et attractivité

- La qualité de vie dans les Pyrénées Orientales comme facteur d'attractivité
- Il est difficile d'employer des salariés pour une part importante des exploitations : il y a un manque de main d'oeuvre et la situation financière des exploitations ne le permet pas toujours. Ce manque de main d'oeuvre impacte l'activité agricole.
- Le manque d'eau se répercute sur la rentabilité (vignes notamment) en réduisant les quantités produites (potentielle solution en visant une production qualitative ?).
- Le prix du foncier : élevé pour certains mais finalement accessible si l'on compare à d'autres territoires. Un risque de hausse du prix du foncier (agrivoltaïsme, rétention, pression foncière...)
- Le tourisme peut être une plus-value pour l'activité agricole (diversification, complément de revenus, vente directe...)
- L'agrivoltaïsme apparaît attractif (diversification, soutien à l'activité, amélioration possible du rendement...) mais entraîne des débats : concurrence sur le prix du foncier, impact paysager, arrachage de pieds de vignes anciens et peut-être mieux adaptés au changement climatique.....
- L'évolution des modes de consommer impacte la viticulture (moins de consommation de vin à l'échelle nationale)
- Un terroir connu et identifié : Côtes du Roussillon des Aspres qui manque de valorisation et de reconnaissance
- La diversité des cultures et des cépages est un élément d'attractivité
- Des outils coopératifs sont déjà en place, des coopérations s'organisent aussi pour les vignerons indépendants, cela peut être attractif pour des petits porteurs de projet
- Les sols ne sont pas forcément riches sur certains secteurs du territoire

- Les tensions sur la ressource en eau impactent l'attractivité du secteur
- L'installation de nouveaux exploitants est indiquée très complexe : enjeu sur les reprises et l'enfrichement

» Agriculture et eau

- Les types de culture du territoire sont déjà peu consommateurs en eau (viticulture, arboriculture...), aussi les secteurs en AOP ne peuvent être arrosés
- Les solutions face aux tensions sur la ressource sont coûteuses : projet d'irrigation superficiel sur une petite partie du territoire (refusé par certaines communes il y a 15 ans : un contexte différent), bassins, retenues collinaires, irrigation par le canal du Bas-Rhône, désalinisation... réflexion sur le potentiel du barrage de Vinça (écrêteur de crues).
- Des adaptations locales : forages individuels, pompes superficielles, canaux des ASA...
- Certains secteurs sont moins en tensions
- Expérimentation de nouveaux types de culture (PPAM, cépages, pistache, reprise du chêne ?...)
- Ne pas oublier : Aspres signifie « aride », les assecs font partie du territoire
- Sur l'aspect qualitatif de la ressource : éviter de traiter à proximité des cours d'eau

» Agriculture et biodiversité

- Ne pas opposer agriculture et biodiversité
- L'agriculture participe à la mosaïque des milieux
- La biodiversité est aussi impactée par le manque d'eau
- Les friches agricoles ne sont pas forcément riches en biodiversité (enjeu déprise agricole et biodiversité)
- Des initiatives en agroécologie et des parcelles certifiées par des labels comme Haute Valeur Environnementale (HVE), Agriculture Biologique, sont présentes sur le territoire
- L'agroécologie fonctionne mieux pour le maraîchage que pour la viticulture (contrainte économique)
- Potentiel du sylvopastoralisme (MAEC)
- Potentiel sur la reprise du chêne liège
- Démarche de revalorisation sylvicole : Bois Raméal Fragmenté et Bois Vert Criblé
- Entretien des haies par les agriculteurs
- Valorisation du broyat
- Gestion du gibier par les ACCA

» Agriculture et vivre-ensemble

- Travail de pédagogie important avec les habitants : déchets, traitement des cultures...
- Hausse des flux routiers peut impacter circulation des agriculteurs, certaines traversées de village sont complexes
- Souhait de diversifier les activités, notamment vers l'hébergement touristique. Les touristes viennent chercher une histoire, liée à l'exploitation agricole.
- Freins aux activités d'agritourisme : impact des ENR sur le paysage, des friches agricoles (perceptions, paysages, risque incendie...), la potentielle prime à l'arrachage, le phénomène de cabanisation...
- Place des Aspres dans le paysage touristique des Pyrénées Orientales (valoriser son aspect « arrière-pays »)
- Problématique lors de transformation de bâtis et mas en hébergements touristiques : difficile cohabitation avec agriculture limitrophe
- Réduction de la consommation de vin, qui impacte l'œnotourisme
- Un potentiel sur le déploiement de : marché de producteurs, bistrot de Pays...
- La vente en direct concerne toutes les cultures sur le territoire : atout et potentiel de circuits-courts
- Potentiel à identifier : utilisation des produits locaux dans la restauration collective (scolaire)
- Le manque de vie de village impacte le bien vivre-ensemble et les échanges
- Potentiel sur l'entretien des friches par le pastoralisme
- Peu de lieux de transformation
- Étalement urbain : impacte et réduit les zones de traitement

» Pour résumer...

- L'agriculture est une chance pour l'économie, les paysages...mais elle apparait aujourd'hui fragilisée, notamment la viticulture. Le constat est plus nuancé pour l'arboriculture et l'élevage (réduction du fourrage relevée). Bien identifier la diversité et les atouts/ faiblesses de chaque type de culture.
- Considérer les parcelles irriguées, la qualité des sols et les paysages pour traiter la question de l'agrivoltaïsme, des sites de production d'énergies renouvelables, de l'urbanisation...
- Enjeu fort : préserver la qualité agricole des sols
- Les Aspres : une zone peu favorisée avec peu de ressource en eau et un manque de réponse politique sur cette question de la ressource à l'échelle départementale/régionale/nationale
- Une activité en pleine mutation avec un manque de valorisation générale.
- L'agrivoltaïsme apparait attractif pour soutenir l'activité mais il soulève de nombreuses questions : concurrence sur le prix du foncier, arrachage de pieds de vignes anciens, impact sur les paysages...

L'ensemble des participants sont remerciés pour leur mobilisation. Il est rappelé que les agriculteurs sont conviés à deux journées de permanence, dédiées à échanger sur leur exploitation et leurs projets. Aussi, une enquête agricole a été envoyée à 200 agriculteurs du territoire, qui sont conviés à remplir un questionnaire avant fin juin 2024.

Fin des échanges.